

FICHE ADHESION COTISATION SEJOURS 2022 :

Si vous avez changé de mail ou de téléphone, nous informer sur cette feuille... Merci

NOMS Prénoms :

La 1^{ère} adhésion est de 6€ par personne inscription sous-total =€

La cotisation s'élève toujours à 5€ par personne réinscription sous-total =€

J'ai déjà réglé ma cotisation lors de l'AG

Le 1^{er} séjour à Saint-Savinien en Charente Maritime du 4 au 11 juin 2022

Vous êtes déjà inscrits : Vous **maintenez** votre inscription Vous avez déjà réglé

Vous êtes déjà inscrits : Vous **annulez** votre inscription

Vous souhaitez vous inscrire, c'est 50€ par personne, 100€ par couple en MH sous-total =€

et c'est 45,36€ par couple en camping sous-total =€

Le 2^{ème} séjour : le GR40 sac à dos (Le tour des volcans du Velay)

du 21 juin au 2 juillet 2022 en 9 jours, 180km km et dénivelés cumulés : + 4316 m

L'inscription est de 100€ par personne inscription sous-total =€

Le 3^{ème} séjour au lac des Settons dans la Nièvre (Morvan) du 3 au 10 septembre 2022

L'inscription est de 50€ par personne, 100€ par couple En MH : inscription sous-total =€

En camping :

Le 4^{ème} séjour : Le GR10 sac à dos en août 2022 (jours à préciser)

L'inscription est de 100€ par personne inscription sous-total =€

TOTAL GENERAL.....€ en 1 chèque ou plusieurs chèques de.....€ +€ +€ +€

Prenez le temps de bien lire chaque paragraphe, et faites vos calculs (sous-totaux et TOTAUX)

Tous les règlements sont à remettre directement ou à envoyer à :

Denis Bernard 3 Route de Saint GENEROUX 79600 Irais

Le tout avant le 24 janvier 2022

Vous pouvez régler en plusieurs chèques ou en 1 seul comme vous voulez, n'oubliez pas de mettre derrière le chèque à quel(s) séjour(s) ça correspond **et à joindre cette feuille d'inscription.**

N'hésitez pas à faire passer à ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou qui n'ont pas donné d'adresse mail **Merci à vous et à bientôt sur les chemins**

Les Marchapattes